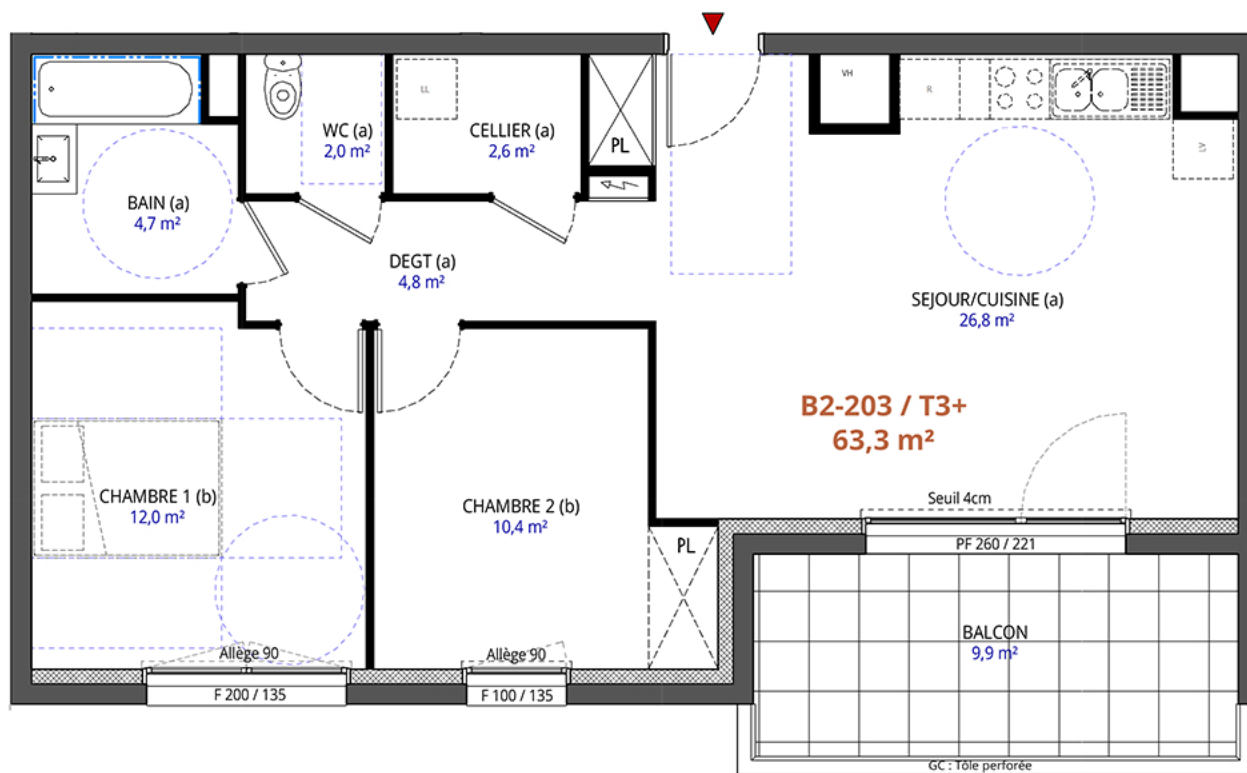




BATIMENT B
LOGEMENT B2-203

ETAGE 2
3 PIECES



SURFACES HABITABLES (m²)

SEJOUR/CUISINE	26,8 m²
CHAMBRE 1	12,0 m²
CHAMBRE 2	10,4 m²
DEGT	4,8 m²
BAIN	4,7 m²
CELLIER	2,6 m²
WC	2,0 m²

TOTAL HABITABLE 63,3 m²

Nota : La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

BALCON 9,9 m²

TOTAL ANNEXES 9,9 m²



Pour l'acquéreur :

Pour la SCCV 117 Avenue de Strasbourg :

LEGENDE

- MTA : Module thermique d'appartement
- Tableau électrique
- Nourrices plancher chauffant
- Faux-plafond / hauteur réduite

- PL : Emplacement placard
- LV : Emplacement lave-vaisselle
- LL : Emplacement lave-linge
- R : Emplacement réfrigérateur

- PIECE (a) : zone carrelée
- PIECE (b) : zone stratifiée
- zone faïence
- Espace réglementaire accessibilité PMR



NB : Implantation MTA, faux-plafonds et nourrices plancher chauffant précisés dans plans techniques.

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art.4.1).

28 Février 2019 Indice 01